

Quatre éoliennes pour commencer, et combien ensuite ?



**Photomontage ENGIE
RD 70 à Aisy-sous-Thil**

**ENQUETE PUBLIQUE
du 17 février au 18 mars 2021
à Aisy-sous-Thil et Lacour d'Arcenay**

**Vous êtes concernés, pour préserver notre cadre de vie à tous
venez dire **NON** aux éoliennes géantes**

A la Mairie d'Aisy-sous-Thil

les mardis et jeudis de 14h à 19h (ou 17h45 si couvre-feu)
ou aux heures de présence des commissaires enquêteurs
mercredi 17 février de 9h à 12h – jeudi 25 février de 10h à 13h
- mardi 2 mars, jeudi 11 mars et jeudi 18 mars de 13h à 16h

A la Mairie de Lacour d'Arcenay

les mardis de 9h30 à 11h et de 14h30 à 19h (ou 17h45 si couvre-feu)
ou aux heures de présence des commissaires enquêteurs
mercredi 17 février de 13h à 16h, ou mardi 2 mars,
samedi 6 mars, jeudi 11 mars et jeudi 18 mars de 9h à 12h

*N'hésitez pas à prendre contact avec notre association
et à visiter notre site internet*

Association Lacour des Mirages
<http://www.lacourdesmirages.fr/>

4 route de Dompierre en Morvan
21210 Lacour d'arcenay
Courriel info@lacourdesmirages.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Pendant toute la durée de l'enquête publique l'ensemble des pièces du dossier sur support papier reste à la disposition du public dans ces deux Mairies

Chacun peut donner son avis, notamment les habitants des communes périphériques dans un rayon de 6 km, soit sur les **registres d'enquêtes officiels** de ces deux Mairies, soit par **courriel** jusqu'au 18 mars 16h à couture-du-vernois@registredemat.fr

La société ENGIE GREEN - COUTURE DU VERNOIS a déposé en Préfecture une demande d'autorisation d'installer et d'exploiter

4 éoliennes géantes de 180 mètres en bout de pale,

d'une puissance unitaire maximale de 4,2 MégaWatts, soit un parc d'une puissance totale de 16,8 MW et un poste de livraison électrique dans un bâtiment préfabriqué.

L'Association Lacour des Mirages est opposée à ce projet
principalement pour les raisons suivantes :

- **Prix de l'électricité** : qui augmente avec le nombre d'éoliennes, du fait notamment de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Énergie) qui subventionne largement l'éolien . Voir vos factures.
- **Atteinte à la biodiversité** : chauve-souris, cigogne noire, milan royal (espèces protégées), destruction de milieux naturels.
- **Dévalorisation** des maisons et des terrains à construire.
- **Atteinte aux paysages et aux monuments historiques.**
- **Atteinte à l'attractivité touristique** de la région et en particulier du parc du Morvan.
- **Atteinte à l'attractivité de la région pour les retraités et les jeunes en télétravail** qui voudraient s'y installer et qui seraient source de revenus et de richesse.
- **Impact sur la santé des habitants** : nuisances sonores, infrasons, ombres portées, feux d'éclats, courants souterrains, terres rares ; impact psychique, **et impact aussi sur la santé des animaux d'élevage...**



Ouest France 7/1/2021 : **400^{ème}** vache retrouvée morte prématurément chez les Potiron à Nozay (Loire-Atlantique) depuis l'installation du parc éolien en 2012 à 600 mètres de chez eux.